



évacuation chaudière gaz du voisin

Par **keliberevelyne**, le **02/08/2012** à **13:30**

Bonjour,

mon parrain est propriétaire d'une maison de rue depuis plus de 10 ans. Sur le côté de la maison il y a un espace d'environ 2m de large qui est fermé à l'avant et à l'arrière. Sur cet espace sont ouverts

- des fenêtres (au rez de chaussée la cuisine et la salle de bain et à l'étage la salle de bain et une chambre)
- la porte d'entrée qui donne accès directement à la cuisine.

Je tiens à préciser que cet espace a toujours été fermé et ne constitue en aucun cas un passage.

Le voisin souhaite maintenant installer un chauffage au gaz et a décidé de faire sortir l'évacuation de la chaudière dans cet espace.

Mon parrain est-il obligé d'accepter cela ? Peut-il refuser ? Quels sont ses droits.

Merci de me répondre rapidement, il a 75 ans et n'ose pas trop s'opposer à ce voisin.

Belle journée et merci

Évelyne Kleiber